

Signes

N°2 des Temps

Intersectionnalité : du militantisme à la loi ?

Publication de BePax
Paraît 5 fois par an

MAI
JUIN
2017

Sommaire

Comité de rédaction

Laurie Degryse,
Mohssin El Ghabri,
Simon Lechat,
Hervé Narainsamy,
Colienne Regout,
Guillaume Sneessens,
Edgar Szoc,
Laetitia Werquin.

Rédaction-Administration

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart, 31/1
1150 Bruxelles

Tél. : 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@bepax.org
Site : www.bepax.org

Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Marie Peltier

Mise en page
www.acg-bxl.be

EDITO

3

DOSSIER

Quelle politique contre le cumul des discriminations ?

Laetitia Werquin

4

Capitalocène et guerres non sanglantes : nouvelle(s) lutte(s) des classes

Hervé Narainsamy

7

La non-mixité, outil d'auto-enfermement ou d'auto-émancipation ?

Edgar Szoc

11

LITTÉRATURE

Nouveaux livres chez BePax

13

PORTRAIT

Cynthia : être expat au Nigeria. Echange avec une jeune afropéenne

Bérénice Magloire

14

Edito

Intersectionnalité : du militantisme à la loi ?

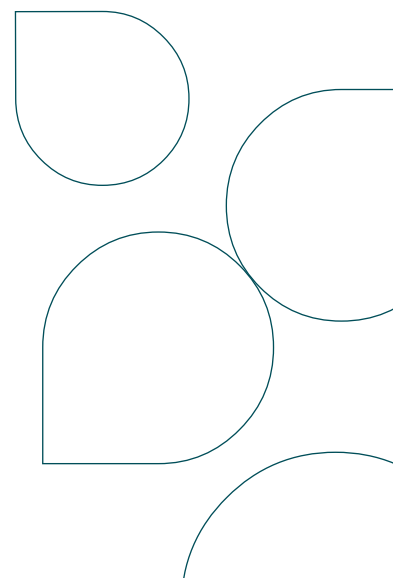
Les mots de sept syllabes ne sont peut-être pas les plus susceptibles de connaître une diffusion large. Il semble bien que le concept d'intersectionnalité, qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination, constitue, selon la formule consacrée, l'exception qui confirme la règle.

Si le concept se répand dans les cercles militants, et en particulier féministes, il ne connaît cependant pas encore de transposition juridique – dans la législation anti-discriminations par exemple – ou de prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques, susceptible de lui donner une efficacité sociale en transformant les conditions sociales des personnes concernées.

Un des avantages collatéraux du concept d'intersectionnalité est en outre de nous permettre de penser les discriminations, non pas uniquement comme l'addition de cas individuels, mais plutôt comme la résultante de l'interaction de mécanismes structurels. Il est d'ailleurs probable que l'intérêt en termes d'analyse et de compréhension de cette approche systémique soit un des facteurs qui rende son appréhension complexe pour le droit et les politiques publiques.

Ce dossier vise à explorer le potentiel d'émancipation que recèle la prise en compte de l'intersectionnalité, mais aussi les questions qu'elle suscite – et parfois les polémiques qu'elle engendre, notamment sur des questions sensibles comme celle de la mise en place de groupes ou d'événements non-mixtes – dans le cadre d'une analyse plus globale du fonctionnement du capitalisme contemporain.

Edgar Szoc



Dossier

Quelle politique contre le cumul des discriminations ?

Qu'est-ce qui différencie une professeure de religion islamique portant le voile d'un professeur barbu enseignant le même cours ? Si le foulard et la barbe sont considérés comme des signes extérieurs de conviction religieuse, les deux cas ne sont pas perçus de la même manière et font l'objet de traitements différenciés. La première est une femme, le second un homme. Il est cependant douteux qu'une grande partie des femmes se proclamant féministes s'indignera, dans cette situation, d'une discrimination à l'égard de la femme.

Les années 70 - remise en question d'un féminisme universel

En 1976 Emma Degraffenreid et d'autres femmes noires intentent un procès contre le constructeur automobile General Motors Corporation pour motif de discrimination fondée sur leur race et leur genre. Selon elles, la combinaison du fait qu'elles soient des femmes et qu'elles soient noires, les empêche de pouvoir travailler au sein de l'entreprise. Autrement dit, la discrimination n'est ni fondée sur la base de leur race ou de leur genre uniquement. De fait, des Noirs se font embaucher pour travailler dans les ateliers de l'usine si ce sont des hommes et des femmes sont employées en tant que secrétaires si elles sont blanches.

La Cour rejette néanmoins leurs réclamations car, bien qu'elle reconnaisse le fait que la race ou le genre donnent lieu à des discriminations, elle ne reconnaît pas leur association. En conséquence, la discrimination dont ont été victimes les femmes noires de la part de General Motors n'est pas prise en compte¹.

Afin de rendre compte de l'invisibilité de cette situation de discrimination dans la loi et parce que le fonction-

nement des législations américaines en regard des besoins exprimés par les femmes racisées ne la satisfait pas, la juriste Kimberley Crenshaw crée le terme "intersectionnalité". Diffusé pour la première fois en 1991, il commence à se répandre dans la sphère francophone à partir des années 2000. Pourtant, les questions soulevées par la théorie associée à ce nouveau concept sont loin d'être nouvelles.

En effet, déjà dans les années 70 des critiques à l'égard de la théorie féministe blanche dominante s'élèvent. Des groupes militants afro-américains pensent la domination de sexe sans l'isoler des autres rapports de pouvoir. Ils revendiquent un mouvement féministe plus inclusif et contestent l'imposition d'une norme de féminité universelle et homogène.

Des groupes militants afro-américains pensent la domination de sexe sans l'isoler des autres rapports de pouvoir.



La portée du concept d'intersectionnalité

Outre la possibilité de penser les différents aspects de l'identité et sa relation au pouvoir, l'intersectionnalité met en évidence la diversité des

individus au sein des groupes dits "dominés". Certaines personnes sont donc mal représentées et deviennent invisibles dans des situations où elles font l'expérience d'une discrimination multiple. Ainsi, Kimberley Crenshaw montre que les femmes de couleurs

tombent systématiquement dans les failles des discours féministes et antiracistes. Elle souligne également que l'intersectionnalité concerne une multitude d'autres cas et ne se limite pas aux femmes.

PREMIÈRE ILLUSTRATION – les personnes homosexuelles de couleur

La communauté LGBT n'est pas épargnée par le racisme. Les personnes gays et racisées subissent généralement une double discrimination et sont marginalisées au sein même de la communauté LGBT étant la plupart du temps exclues des tables de discussion. En conséquence, les revendications de la communauté LGBT ne font jamais référence au racisme, à l'islamophobie ou à la violence policière.

En outre, depuis le début des années 2000, la théoricienne américaine Jasbir Puar constate la mue idéologique d'une frange de la population, auparavant hostile à la communauté LGBT, qui tient aujourd'hui un discours défendant celle-ci tout en étant anti-islam et xénophobe. Elle utilise le concept d'"homonationalisme" (2007) pour décrire cette tendance.

DEUXIÈME ILLUSTRATION – femmes musulmanes

L'islamophobie dont sont victimes particulièrement les femmes musulmanes est un phénomène de plus en plus fréquent en Belgique comme en France, aux Pays-Bas ou au Royaume Uni. Ce phénomène peut se traduire par l'agression physique ou verbale d'une femme voilée ou encore par une inégalité de traitement. Par exemple, une enseignante de religion islamique se fait interdire de porter un foulard par les autorités communales pour enseigner la religion dans une école communale alors qu'un professeur de religion masculin portant une barbe ne fait l'objet d'aucune restriction en la matière.

Suite à la publication du rapport annuel d'Unia² de 2014 comportant de nombreux signalements de femmes victimes d'islamophobie, le Collectif contre l'islamophobie en Belgique (CCIB) s'est interrogé sur la dimension sexiste de cette forme de xénophobie et de racisme. L'analyse du CCIB montre que la situation est très préoccupante pour les femmes musulmanes non seulement à cause du nombre élevé de signalements reçus de ce groupe vulnérable mais aussi par la nature des secteurs les plus discriminatoires tels que l'enseignement, le monde du travail, l'accès aux biens et services et la sécurité sociale. Le CCIB décrit cette intersectionnalité des discriminations comme une forme de "sexisme islamophobe" ou de "racisme islamophobe misogyne"³.

Dans ce contexte, les deux arrêts concernant l'interdiction du port de signes convictionnels dans les sociétés privées rendus par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) doivent être appliqués avec prudence. En effet, si la CJUE estime qu'une règle interne visant la neutralité en entreprise et interdisant de ce fait le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux ne constitue pas une discrimination directe fondée sur la religion, l'arrêt interdit la discrimination directe. Une interdiction n'est permise qu'en cas de contact direct avec le public. Ainsi, une interdiction générale du foulard n'est pas autorisée.

Si les arrêts ne semblent pas problématiques car il existe des balises, la notion de neutralité progresse depuis plusieurs années et pousse des entreprises à mettre en place une politique de neutralité. Selon Emmanuelle Bribosia, professeure de droit à l'ULB, la neutralité devient le cache-sexe de préjugés à l'encontre de la religion musulmane. La politique de neutralité introduite dans une entreprise permet donc parfois trop facilement de contourner une attitude xénophobe envers un ou ici, à l'image des deux cas examinés par la CJUE, une employée femme musulmane.

1 - Emma Degraffenreid et Al. v. General Motors Assembly Division, St. Louis.

2 - Unia est le nouveau nom de l'ancien Centre interfédéral pour l'égalité des chances.

3 - CCIB, *Existe-t-il une dimension sexiste dans les actes d'islamophobie en Belgique?*, <http://ccib-ctib.be/index.php/2016/03/08/existe-t-il-une-dimension-sexiste-dans-les-actes-islamophobe-en-belgique/>, consulté 1^{er} avril 2017.

L'intersectionnalité : un concept ambigu et ouvert

Si l'intersectionnalité aborde le souci théorique et normatif le plus central de la recherche féministe – la reconnaissance des différences entre les femmes –, ce concept est également ambigu et ouvert. Selon Kathy Davis⁴ son ambiguïté et son aspect ouvert ont permis d'enrichir la production de la recherche féministe contemporaine en lui offrant des nouvelles perspectives et des nouveaux combats.

Ainsi, un rapport publié par la commission européenne en 2007⁵ recense plusieurs significations et définitions du phénomène de discrimination multiple - dont fait partie l'intersectionnalité - fournies par la littérature. Même si le rapport considère que les termes sont interchangeable, y sont distinguées : la discrimination multiple (ou additive), la discrimination composée (ou croisée) et la discrimination intersectionnelle. Dans son rapport d'évaluation de 2016⁶, Unia reprend ces trois catégories.

1) La discrimination multiple désignerait le fait que plusieurs motifs agissent séparément. Ainsi, une femme handicapée peut, dans une situation, faire l'expérience de la discrimination fondée sur le fait qu'elle est une femme et dans une autre, fondée sur son handicap.

2) La discrimination composée décrirait la situation où un motif de discrimination est aggravé ou renforcé par un ou plusieurs autres critères qui se renforcent mutuellement. Par exemple, un employeur souhaite des travailleurs d'un tel âge, avec une maîtrise parfaite de la langue, d'une certaine nationalité, avec de l'expérience passée dans le pays. La combinaison de ces exigences risque de discriminer certains candidats.

3) La discrimination intersectionnelle désignerait une situation où plusieurs motifs agissent et interagissent les uns avec les autres en même temps. Ces motifs de discrimination seraient donc indissociables. Le cas d'Emma Degrafrenreid contre General Motors qui a interpellé Crenshaw illustre cette situation de discrimination.

L'intersectionnalité dans la loi belge ?

En Belgique, la loi ne protège pas encore les personnes victimes de discriminations multiples, croisées ou intersectionnelles. En effet, la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie, telle que modifiée par la loi du 10 mai 2007 ne fait encore référence qu'à "l'un des critères protégés", contrairement au décret du 10 juillet 2008 portant le cadre de la politique flamande de

l'égalité des chances et de traitement qui se réfère à "une ou plusieurs" caractéristiques protégées.

Dans son rapport d'évaluation de loi antidiscrimination et de la loi antiracisme publié en 2016, Unia formule une série de recommandations sur la base de son expérience pratique, sur la jurisprudence nationale connue et sur son expertise générale en matière de lutte contre les discriminations. Parmi ces recommandations, on trouve la nécessité qu'il soit fait explicitement référence à "un ou plusieurs" critères protégés dans la loi antiracisme et la loi antidiscrimination. En conséquence, comme le souligne Catherine Fonck (cdH) dans sa proposition de loi déposée le 7 octobre 2016⁷, la personne qui souhaite introduire une action en cessation est obligée de choisir un critère sur lequel fonder son action. La députée fédérale souhaite donc modifier la loi antidiscrimination et la loi antiracisme afin de faire référence à toute discrimination ou distinction directe ou indirecte basée sur "un ou plusieurs critères protégés".

En conclusion, bien que le concept d'intersectionnalité ait du succès au sein de la recherche féministe contemporaine, la situation de discrimination multiple qu'il désigne n'est pas encore reconnue légalement dans certains pays tels que la Belgique. Cette non reconnaissance peut avoir comme conséquence d'invisibiliser de nombreuses victimes au sein de notre système juridique.

Laetitia Werquin



4 - Kathy Davis est senior research fellow au sein du programme de recherche et du département de Sociologie à la VU Université d'Amsterdam.

5 - Commission européenne, *Lutte contre la discrimination multiple : pratiques, politiques et lois*, file:///C:/Users/user/Downloads/ke8207458_fr%20(1).pdf, consulté le 3 avril 2017.

6 - Unia, *Loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie (MB 30 mai 2007) (loi antiracisme) Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (MB 30 mai 2007) (loi antidiscrimination)*, http://unia.be/files/Documenten/Evaluation_2016.pdf, consulté le 3 avril 2017.

7 - Catherine Fonck, *Proposition de loi modifiant la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, en vue d'y faire explicitement référence "à un ou plusieurs critères protégés" afin de mieux protéger les victimes de discriminations multiples*, 7 octobre 2016, <http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/54/2077/54K2077001.pdf>, consulté le 4 avril 2017.

Capitalocène et guerres non sanglantes : nouvelle(s) lutte(s) des classes

“L’homme d’aujourd’hui ressemble assez à une guêpe coupée en deux qui continuerait à se gaver de confiture en faisant comme si la perte de son abdomen n’avait aucune espèce d’importance” Georges Orwell ¹

“(…) pour Marx, l’étude du capital était un outil critique permettant de comprendre l’état d’infirmité qui est le lot de l’homme dans la société industrielle” Erich Fromm ²

Sous la plage, les pavés...

Nos plages touristiques en témoignent, nous vivons dans une forme d’aliénation assez bien intégrée. Elle s’appelle “l’amnésie chronique”. Dans un article récent ³, Pablo Servigne faisait avec nous la chronique de cette anesthésie contemporaine : allongé sur un transat au soleil, vous contemplez le ressac tranquille, les mil et un scintillements des vagues, le ciel vaste et généreux. Vous êtes à la Mer du Nord ou peut-être sur la côte espagnole, italienne ou crétoise. Là, sous le soleil des vacances, tout est paisible et cette paix-là nous paraît absolument *normale*. Image d’Epinal d’un monde pacifié, apparemment loin des naufrages. Quelle chance nous avons.

Oui et non. Car derrière ce calme apparent, rappelle Servigne, gronde un vide. De cette plage, si nous regardons bien, la vie s’est effacée, petit à petit : ni bancs d’oiseaux variés, ni poissons de toutes sortes. Plus rien - ou presque - de vie sauvage. Sa vitalité prodigue manque à l’appel, mais nous ne le voyons pas. Là, sur nos plages de tourisme, nous nous sommes en fait habitués à ne plus rien y rencontrer de spécial en dehors de nos propres activités - humaines trop humaines. Nous avons tout simplement oublié à quoi pouvait ressembler la richesse du monde. Il reste quelques coquillages pour nous émerveiller un peu



Nous nous sommes très bien accoutumés au grand vide, résultat d’une longue “défaunation”.

parfois. Pour le reste, nous nous sommes très bien accoutumés au grand vide, résultat d’une longue “défaunation”, d’une dévitalisation organisée. Cette anesthésie de nos sens est un dérèglement.

Dans le même ordre d’esprit, Mark Neocleous parle de “violence de la paix libérale” ⁴. C’est, en effet, le jeu de dupes propre à la civilisation capitaliste contemporaine. Puisque notre quotidien n’est pas (pas encore) le

1 - ORWELL (Georges), *Essais, article, lettres*, volume 1, p. 200.

2 - FROMM (Erich), *De la désobéissance*, Paris, Editions Robert Laffont, 1983, p. 22.

3 - Voir SERVIGNE (Pablo), *De l’amnésie chronique in Imagine demain le monde*, janvier-février 2017, n°119, pp. 44-45.

4 - NEOCLEOUS (Mark), *War as Peace, Peace as Pacification*, *Radical Philosophy*, n°159, janvier-février 2010, p. 9. Même si, d’un point de vue théorique, il ne faut sans doute pas assimiler culture libérale et capitalisme, il est devenu presque impossible aujourd’hui de ne pas les confondre, tant l’un a phagocyté l’autre... Lire : https://www.researchgate.net/publication/298853903_War_as_Peace_Peace_as_Pacification



Par effet de ricochets infinis, nos post-démocraties mènent des guerres civiles à l'encontre de leurs propres populations.

terrain de guerres sanglantes, nous pouvons encore feindre de croire que nous vivons dans un monde en paix. Mais c'est là une anesthésie de nos *sens*.

Au risque de passer pour un pessimiste obsessionnel et un rabat-joie impénitent, il faut donc répéter ceci : la civilisation capitaliste mène bien une guerre contre notre humanité - c'est ce que Lazzarato appelle le *Capitalocène*. Dans son dernier ouvrage, *Guerres et Capital*, Lazzarato refait l'histoire de la grande mécanique du Capital, depuis son avènement jusqu'à nos jours. Et si, comme le dit l'expression, l'Argent est le nerf de la guerre, on sait maintenant que l'inverse est également vrai : *le nerf de l'argent, c'est la Guerre*. Lazzarato définit le *capitalocène* comme suit :

"(...) la destruction des milieux dans et par lesquels nous vivons ne commence pas avec l' 'homme' et ses besoins croissants mais avec le Capital. La 'crise écologique' n'est pas le résultat d'une modernité et d'une humanité aveugles aux effets négatifs du développement technologique, mais le 'fruit de la volonté' de certains hommes d'exercer une domination absolue sur d'autres hommes à partir d'une stratégie géopolitique mondiale d'exploitation sans limites de toutes les ressources humaines et non-humaines" ⁵.

Par effet de ricochets infinis, nos post-démocraties mènent du coup des guerres civiles à l'encontre de leurs propres populations. Ces guerres sont *essentiellement* psychologiques mettant les gens ordinaires sous pression : la loi travail en France,

en Belgique, la riche idée de devoir racheter ses années des études, le siphonnage des pensions, bien sûr le recul du départ à la retraite, la stratégie remise en question du droit de grève, l'ubérisation professionnelle, le burn-out banalisé ⁶, et j'en passe.

Il faut vraiment ne pas *vouloir voir* ou alors appartenir à une classe sociale élevée hors sol pour ne pas sentir à quel point la "sécurité" (économique, sociale et psychologique) de nos démocraties néolibérales est devenue précaire pour le plus grand nombre - et donc factice. Le déni peut être une solution temporaire. Les couches populaires (ouvriers, main d'œuvre "peu qualifiée", chômeurs, tous ceux que l'Etat décrète "illégaux" et autres *underclass*) ⁷ n'ont quant à elles pas ce luxe de se faire quelque illusion - si tant est qu'elles en en aient eue un jour. Nos ministres en cravate travaillent dur au programme du Marché mondial, avec une ferveur toujours plus interloquante. Et comme on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs, la mise au pas des gens ordinaires se poursuit à un rythme cadencé - en commençant, comme toujours, par "le bas" ⁸.

Les "Suds" ne renvoient donc plus seulement à une situation géographique, mais également à toutes les positions sociales fragilisées, c'est-à-dire en butte à un (possible) déclassement imminent, qu'il soit matériel, physique ou symbolique. Et, dans l'économie de la guerre, intrinsèque au capitalisme, chaque Nord *doit* donc avoir ses Suds, extérieurs et intérieurs. C'est là toute la thèse de *Guerres et Capital*. Ces polarisations dégénératives et accélérées du corps social ne sont pas d'abord la *conséquence* d'un régime capitaliste irresponsable. Elles en sont *en fait* l'un de ses plus précieux carburants. Pas de Macron sans Le Pen, pas de Le Pen sans misères et colères - déniées, voire entretenues. Bref, dans tous les cas, c'est la dérégulation qui gagne. "There is no alternative", promettait déjà la Dame de Fer.

L'État-Providence tirant sa révérence, les politiques de dérégulations précarisent à tout-va les populations, au nom de la sacro-sainte Compétitivité - l'appellation novlangue de la Prédation ⁹. Et des fractions grandissantes de la population se retrouvent de

facto en position de colonisées dans leur propre pays¹⁰. C'est ainsi, donc, que les post-démocraties néolibérales gouvernent. Elles disciplinent et *rassemblent* (mot très à la mode dans la bouche de nos dirigeants) sous leur bannière les individus qui la composent : par l'instabilité, par l'insécurité, par la peur - de l'immigré, de l'emploi précaire, de l'insolvabilité, de l'ostracisme, de l'avenir. Le capitalisme gouverne par "la crise".

Lazarato montre ainsi qu'aux guerres sanglantes menées, à l'occasion, à l'extérieur (Irak, Lybie, etc.) succède en fait toute une série ininterrompue de guerres non sanglantes, menées également à l'extérieur (la Grèce, etc.) et à l'intérieur. Si le Capitalisme mondialisé est le général de ces guerres de colonisation, la Commission européenne, le FMI et le BCE en sont les lieutenants. Et, avec plus ou moins de conscience du jeu dans lequel ils jouent, les gouvernements sont leurs fidèles caporaux. Ces guerres civiles *non sanglantes* sont brutales, elles font tout autant de victimes que les autres - mais presque invisibles. Victimes qui subissent les mêmes aliénations que les abeilles du capitalocène : pour une grande part épuisées, désorientées, incapables de se reconnaître semblables et inventives contre l'ennemi commun, lui, insaisissable. C'est ainsi que des Anglais choisissent l'épouvantail du Brexit contre l'épouvantail de l'invasion barbare et que les Français titubent entre Marine et Macron.

À l'heure où j'écris cet article, nos voisins français se sont rendus aux urnes, errer une fois de plus entre Charybde et Scylla. Que le meilleur candidat gagne? Non, que le pire ne nous emporte *pas tout de suite*¹¹. Car, en fait, quelques mystiques incorrigibles mis à part, beaucoup de citoyens en sont convaincus au fond d'eux - "ceux d'en bas" les premiers : quoi qu'il arrive, ce n'est pas les citoyens qui auront le dernier mot dans cette aventure. Nous avons presque oublié "la crise grecque" de 2012 et nous ne faisons peut-être même pas le rapport entre celle-ci et les élections françaises. Et pourtant, de la Grèce à la France, en passant par la Belgique, l'histoire est la même : la conscience de *pouvoir être peuple* se désintègre. Comme aspirée par un

trou noir politique et social, qui file à toute allure on ne sait où. Le corps social semble n'avoir plus aucune idée quant au moyens de résister à la grande mécanique du Capital. Ni individuellement, ni collectivement. Le dénouement est pourtant plus proche qu'on ne le croit.

Penser ensemble les nouvelles luttes de classes

On le sait, toute idéologie dominante à un moment donné dans l'Histoire a toujours tendance à se muer en messianisme. Mais les signes (politiques, économiques, sociaux et psychologiques) sont nombreux, qui montrent que le régime capitaliste est entré en phase - accélérée - de décomposition, voire de déflagration. Contrairement à ce que persistent encore à croire ses thuriféraires compulsifs, ce régime économique et anthropologique est un régime *historique* : il n'a donc jamais eu vocation à perdurer indéfiniment dans le temps¹².

Cela dit, une fois bien compris que le maintien du régime capitaliste passe forcément par une économie de la guerre, on peut se douter que les plus grands intérêts de ce monde chercheront à augmenter encore l'économie de la guerre totale ou, autrement dit, la *division* du monde - dans tous les sens du terme. Aussi, ce que cette anthropologie prédatrice a le mieux développé ces dernières années est le caractère *irrégulier* de sa guerre au monde, faisant passer des vessies pour des lanternes et de potentiels alliés pour nos potentiels adversaires - d'où les divisions qui, de verticales, s'horizontalisent de plus en plus (classes contre classes, races contre races, classes contre races, et vice versa¹³), tendant du coup à effacer jusqu'au plus petit dénominateur commun de toutes les classes dominées.

Bref, pour beaucoup d'entre nous, la sortie du capitalisme risque donc fort de se faire par le bas. Cette dystopie politique comptant bien entraîner

5 - LAZZARATO (Maurizio) & ALLIEZ (Eric), *Guerres et Capital*, Paris, Editions Amsterdam, 2016, pp. 31-32. Nous soulignons.

6 - En 2013, le philosophe Pascal Chabot faisait paraître un ouvrage intitulé *Global burn-out*. Écouter l'interview sur : https://www.rtbfb.be/tv/emission/detail_les-sentinelles/actualites/article_pascal-chabot-analyse-le-global-burn-out-dans-les-sentinelles?id=9476441&emissionId=10274

7 - On sait que c'est toujours leur rafioteur qui chavire en premier...

8 - Il n'y a peut-être encore que les "classes moyennes" qui imaginent pouvoir, par miracle, tirer leur épingle du jeu et s'en sortir par le haut. Une série d'études le montrent cependant, la précarisation de celles-ci est en marche également. Un certain nombre d'analyses sur le déclassement en France sont en grande partie transposables à la Belgique. À ce sujet, voir : CHAUVEL (Louis), *La spirale du déclassement*. Essai sur la société des illusions, Paris, Seuil, 2016. Et un bon résumé : BESANCON (Yves) : <https://blogs.mediapart.fr/yves-besancon/blog/301216/louis-chauvel-la-spirale-du-declassement>

9 - Pour une description concrète des tournures que prend, ici en France, la financiarisation des post-démocraties, lire le tout dernier ouvrage de : PINCON-CHARLOT (Monique & Michel), *Les prédateurs au pouvoir. Main basse sur notre avenir*, Paris, Editions Textuel, 2017.

10 - Voir Lazzarato. Et aussi : MBEMBE (Achille), *Critique de la raison nègre*, Paris, Éditions la Découverte, 2013

11 - Ce qui fait dire à Slavoj Žižek qu'"il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme". Lire : http://www.liberation.fr/evenement/2008/02/16/nous-allons-devoir-redevenir-utopiques_65219

12 - Dans son dernier ouvrage, Serge Latouche le rappelle très bien, en notant : le principe de la croissance économique infinie "(...) prétend (...) au déclin et à la mort ainsi qu'aux conséquences de son insertion dans l'écosystème planétaire et donc à la deuxième loi de la thermodynamique, la loi de l'entropie...". Voir *Les précurseurs de la décroissance. Une anthologie*, Neuvy-en-Champagne, Editions le passager clandestin, 2016, p. 17.

On se fourvoierait
si on espérait,
par là, la révolte
uniforme d'une
masse unifiée.

"les masses", à l'insu de leur plein gré, jusqu'au bout de son voyage. Les dérèglements (et dérégulations) en appelant d'autres, le capitalocène devrait en effet finir, à moyen terme (Paul Jorion parle de trois générations¹⁴), par frapper à peu près tout le monde d'une manière ou d'une autre. Sauf peut-être quelques individus extrêmement riches à l'abri sur leur île flottante ou sur une autre planète.

Cette fin du capitalisme à laquelle nous assistons - en tout cas en Europe et aux États-Unis - est une bonne nouvelle. Et aussi une mauvaise, car, comme l'écrit Bernard Legros, "de toute manière, ce sera dur"¹⁵. Cette sortie ne peut qu'engendrer effondrements en tous genres, individuels et collectifs. Ou, ce que Gramsci appelait des "phénomènes morbides les plus variés". Et pour ne pas (trop) nous égarer dans la tempête et ne pas nous tromper de cibles, nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre le travail de démystification de cette "anthropologie suicidaire" (selon la formule de Jean-Claude Michéa)¹⁶. Il nous faut continuer à démasquer et à débusquer les ultimes mutations de cette économie prédatrice. La nouvelle "croissance" (sociale, morale, psychologique) sera probablement à ce prix.

Il s'agit donc d'abord d'assumer que, pour combattre la violence du capitalisme, il faudra certainement renoncer à cette paix qui anesthésie nos sens. Sortir de cette "paix pourrie" dont parle Nietzsche. Idée difficile à admettre vraiment car nous demeurons psychologiquement dépendants d'un certain nombre de fétiches et de béquilles de l'imaginaire capitaliste. Nous sommes peut-être nombreux à entrevoir plus ou moins clairement que "quelque chose ne va plus" dans cette vision du monde, les images du monde nous rappellent de plus en plus fréquemment que la plupart de nos modes de consommation (chic ou pas cher) sont, à la base, construits sur le dos de ces damnés (d'ici ou d'ailleurs),

nous voudrions nous indigner mieux du sort des "damnés de la terre", mais nous restons comme figés.

Cela dit, la révolution est en marche. On se fourvoierait si on espérait, par là, la révolte uniforme d'une masse unifiée. Justement, la grande aporie d'un certain nombre de mouvements révolutionnaires est de ne concevoir le rapport de force et la grande bataille de l'avenir que sous cet angle-là. Cet imaginaire révolutionnaire relève du mythe et ceux qui s'y accrocheraient ont perdu d'avance. La révolution à laquelle je pense, celle que je vois grandir et occuper le terrain du monde, utilise les armes de son ennemi : il s'agit d'une révolution *irrégulière*. Elle se concrétise, ici et maintenant, dans ce que lazzarato appelle des *reconnexions révolutionnaires*, aussi infinies et insaisissables que ne le sont les coups du Capitalisme¹⁷. Reconnexions solidaires entre les résistants de tous poils, reconnexion avec l'ordre du monde réel et non celui fantasmatique de l'exploitation sans conscience. Renouant ainsi, parfois sans même le savoir, avec la plus vieille et la plus belle tradition anarchiste-libertaire (largement méconnue et par contre toujours très bien caricaturée par tous ceux, de droite ou de gauche, qui préfèrent entretenir les mouvements de masse) : au travail de désubjectivation du capitalisme, qui entraîne la décollectivisation (et par rétroaction, une désubjec-

tivation toujours plus avancée des individus atomisés), cette révolution irrégulière répond, elle, par un travail salutaire de resubjectivation. Sa force est de pouvoir imaginer le collectif comme un écosystème au services de tous les individus qui la compose. Le sujet n'y est plus isolé, pas plus qu'il ne se retrouve à la solde d'un groupe ou d'une Cause (d'extrême droite, d'extrême gauche ou de "ni gauche ni droite"). La force de ces nouveaux insurgés est de construire ces chemins collectifs d'autonomie au coeur même des logiques quotidiennes¹⁸. Son autre force, enfin, est de prouver, à ceux qui veulent bien le voir, que la guerre des classes n'est ni une fatalité, ni le fin mot de l'Histoire et donc qu'il y a, chez les gens ordinaires beaucoup plus de potentiel d'altruisme et de solidarité qu'on voudrait nous le faire croire¹⁹.

Le Capitalisme, très certainement agacé par ces défections intelligentes, pourra sans doute imaginer, comme Trump, devoir lâcher un jour "la mère de toutes les bombes", histoire d'être quitte de ces individus qui réfléchissent dans le bon sens. Cela dit, comme l'écrivait Marx : "Peut-être la Commune de Paris tombera-t-elle, mais la révolution sociale qu'elle a entreprise triomphera. Son lieu de naissance est partout"²⁰. Ainsi en ira-t-il de la nouvelle lutte des classes...

Hervé Narainsamy

13 - MBEMBE (Achille), *Politiques de l'inimitié*, Paris, Éditions la Découverte, 2016.

14 - JORION (Paul), *Se débarrasser du capitalisme est une question de survie et Le dernier qui s'en va éteint la lumière*. Nous rappelons aux autruches, qui trouveraient n'importe quelle excuse pour ne pas regarder le danger en face, que Paul Jorion n'est pas un illuminé millénariste notoire et philosophe au café du commerce. Cet économiste de renom avait anticipé et prédit la crise des subprimes qui a secoué les États-Unis en 2008. Il a sans doute beaucoup de choses intéressantes encore à nous dire.

15 - LEGROS (Bernard), *De toute manière, ce sera dur* in Kairos n°26, septembre 2016.

16 - MICHEA (Jean-Claude), *Le complexe d'Orphée. La Gauche, les gens ordinaires, la religion du Progrès* (2011) et plus récemment *Le Capital, notre ennemi*, Paris, Editions du Climat, 2017.

17 - Pour respirer un peu, lire le très bel ouvrage de MANIER (Bénédicte), *Un million de révolutions tranquilles. Travail, argent, habitat, santé, environnement... Comment les citoyens changent le monde*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012.

18 - Lire ROSS (Kristin), *Rimbaud, la Commune de Paris et l'invention de l'histoire spatiale*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013.

19 - C'est toute la thèse Georges Orwell. Pour un beau tour d'horizon du concept de décence ordinaire, lire l'excellent petit ouvrage de Bruce Bégout : *De la décence ordinaire*, Paris, Editions Allia, 2008.

20 - MARX (Karl), *La guerre civile en France, 1861*, Paris, Editions sociales, 1968, p. 264.

La non-mixité, outil d'auto-enfermement ou d'auto-émancipation ?

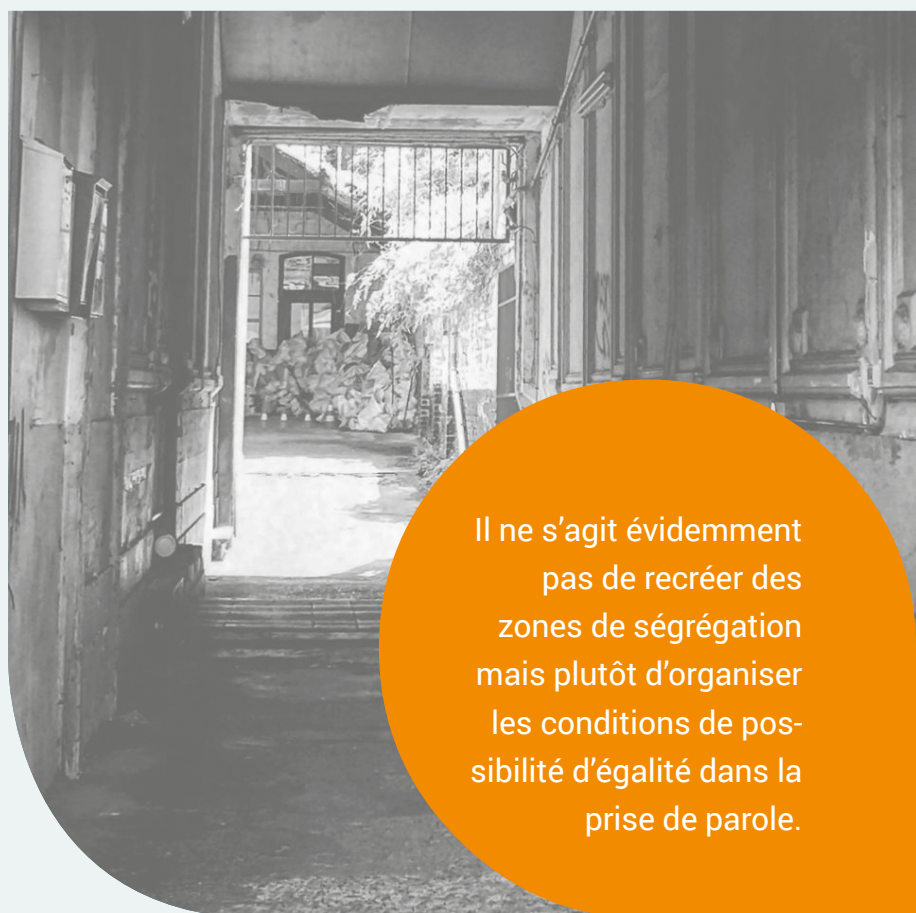
L'organisation récente d'événements réservés aux femmes, à des minorités ethniques ou aux personnes LGBTQI a suscité de vives polémiques quant à la légitimité de ces pratiques de "non-mixité". Retour sur un concept âgé de plus de cinquante ans...

Lorsqu'il est question de lieux ou d'événements non-mixtes, la première distinction qui s'impose est celle entre la non-mixité subie, d'une part, et la non-mixité choisie de l'autre. Historiquement, la non-mixité ne résultait pas d'un choix de la part femmes exclues du droit de vote ou des minorités ethniques ou religieuses géographiquement reléguées – depuis l'invention vénitienne du ghetto en 1516 jusqu'aux politiques ségrégationnistes états-uniennes. Ce n'est qu'au cours du XX^e siècle que les groupes ayant subi discriminations et ségrégations ont pu choisir de constituer des groupes de discussions homogènes pour penser leur situation spécifiques et lutter pour leurs droits. Lorsque au sein du mouvement des droits civiques aux États-Unis est théorisé le concept de non-mixité pendant le cours des années soixante, après deux années de lutte mixte, il ne s'agit évidemment pas de recréer les zones de ségrégation que les Afro-Américains ont eu à subir – et subissaient encore à l'époque dans certains États américains, mais plutôt d'organiser les conditions de possibilité d'égalité dans la prise de parole.

Une condition de possibilité

Selon les mots de Christine Delphy, cette pratique constituait en effet à l'époque une condition nécessaire :

- pour que leur expérience de discrimination et d'humiliation puisse se dire, sans crainte de faire de la peine aux bons Blancs ;



Il ne s'agit évidemment pas de recréer des zones de ségrégation mais plutôt d'organiser les conditions de possibilité d'égalité dans la prise de parole.

- pour que la rancœur puisse s'exprimer – et elle *doit* s'exprimer ;
- pour que l'admiration que les opprimés, même révoltés, ne peuvent s'empêcher d'avoir pour les dominants – les Noirs pour les Blancs, les femmes pour les hommes – ne joue pas pour donner plus de poids aux représentants du groupe dominant ¹.

1 - Christine Delphy, *La non-mixité, une nécessité politique – Domination, ségrégation et auto-émancipation*, exposé oral datant du 8 mai 2006, à l'occasion des cinquante ans du *Monde diplomatique* et retranscrit sur le site "Les mots sont importants", <http://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite>.

La non-mixité serait le symptôme d'une réalité que nous voulons croire dépassée et que nous n'acceptons pas de voir.

La visée des groupes qui souhaitent ouvrir des espaces de parole qui leur soient réservés n'est donc pas celle de reproduire les anciennes structures ségrégatives, mais au contraire de tenir compte de leur persistance dans les structures mentales et les interactions pour rendre possible la construction d'une véritable auto-émancipation. La pratique de la non-mixité s'appuie *in fine* sur l'idée qu'on ne gouverne pas la société par décret, et que quand bien même l'égalité serait acquise en termes de droits formels, l'inertie sociale perpétue des systèmes de domination et d'inégalités longtemps après que leur fondement juridique a disparu. La logique qui préside à la mise en place de dispositifs non mixtes n'est donc pas celle de l'exclusion mais de la prise en compte des inégalités *de fait* qui survivent à l'égalité *en droit* dans une perspective d'"empowerment". Qu'elle soit l'œuvre des mouvements féministes, de groupes luttant contre les discriminations ethniques ou des LGBTQI, la mise en place de ces espaces s'accompagne toutefois de polémiques quasiment rituelles.

Dans les débats autour de la pertinence et de la légitimité de la non-mixité (choisie), il est habituel d'opposer deux visions de l'antiracisme : une perspective "universaliste" qui valoriserait la rencontre et l'échange dans un objectif de reconnaissance et de respect mutuels, qui entrerait en contradiction avec une perspective "communautaire" qui partirait de la réalité concrètement vécue et subie de la discrimination pour organiser la conquête de droits réels et plus seulement formels. Chaque polémique autour de l'organisation d'événements non mixtes constitue une occasion pour les tenants de la première perspective (La Licra ou SOS Racisme, en l'occurrence) d'accuser les défenseurs de la seconde de "communautarisme", voire de vouloir recréer une espèce de "racisme à l'envers".

Une dichotomie exagérée

Cette dichotomie a toutefois quelque chose de fallacieux en ce qu'elle met en scène une espèce de dilemme cornélien qui n'a pas nécessairement lieu d'être : il est en effet parfaitement possible de concevoir la non-mixité comme moyen et pas comme fin ; et puis, surtout, des pratiques non-mixtes localisées et spécifiques ne sont en rien incompatibles avec la participation à des événements mixtes. Une des dernières polémiques en la matière offre un exemple parfait de cette logique : le festival afroféministe européen Mwasi, que la Maire Anne Hidalgo avait voulu interdire au prétexte de sa non-mixité², était en réalité très largement mixte et ouvert à tou.te.s, mais réservait en son sein quelques espaces aux seules femmes Afro-Européennes désireuses de penser leur combat dans les termes de l'intersectionnalité. Les arguments invoqués pour légitimer ces espaces ressemblent d'ailleurs fortement à ceux que résumaient Christine Delphy à propos du Mouvement pour les droits civiques. Nacira Guénif-Souillamas, professeure de sociologie à l'université Paris-VIII et proche du collectif Mwasi déclare ainsi : "Le fait est que les Blancs sont dépositaires d'un pouvoir hégémonique exorbitant. Ces jeunes femmes veulent simplement créer un espace d'échanges sûr et rassurant³."

Plus largement, ces dispositifs offrent aussi l'occasion d'interroger l'idéologie de la mixité, considérée comme nécessairement positive en elle-même et par elle-même, idéologie qui irrigue l'ensemble des politiques publiques, qu'elles soient scolaires ou urbanistiques⁴, mais qui occulte trop souvent la persistance de rapports de domination et fait preuve de naïveté quant aux effets réels d'interactions mixtes dans le cadre d'une domination structurelle.

Pour la société majoritaire, la non-mixité a probablement quelque chose de doublement inacceptable : le simple fait d'être exclu, bien entendu, mais, peut-être surtout, le fait d'être confronté à l'idée que cette exclusion puisse encore avoir du sens aujourd'hui, que les conditions d'exercice de l'universalité et d'une prise de parole égalitaire ne sont pas encore rencontrées. Ou, pour le dire dans les termes de Christine Delphy : "C'est peut-être parce qu'elle renvoie la société majoritaire à la persistance des discriminations – et dès lors à la nécessité pour les discriminés de se rassembler – qu'elle est si mal accueillie. La non-mixité serait le symptôme d'une réalité que nous voulons croire dépassée et que nous n'acceptons pas de voir⁵."

Et en Belgique ?

La plupart des débats concernant la non-mixité ont été en quelque sorte importés en Belgique via la France – où ces pratiques heurtent de front le socle idéologique universaliste républicain. Il est toutefois légitime de s'interroger sur la pertinence que pourrait revêtir ce concept en Belgique – et notamment dans le cadre du travail, encore largement à accomplir, de "décolonisation de la mémoire".

Par boutade, on en viendrait presque à se demander si l'organisation d'événements non-mixtes ne constitue pas un excellent moyen de promotion d'événements : qui a déjà eu l'occasion de constater, par exemple, la faible participation masculine à des débats touchant à des questions féministes s'en convaincra aisément. Il semblerait en effet que les hommes blancs hétérosexuels ne s'intéressent jamais autant aux réflexions, des groupes de femmes, de personnes issues des minorités ethniques, ou des LGBTQI que quand ils en sont exclus.

Edgar Szoc

2 - À ce sujet, voir notamment, Eléa Pommiers, "Festival Nyansapo à Paris : pourquoi la non-mixité fait-elle débat ?", *Le Monde*, 30 mai 2017. Disponible sur : <http://lemde.fr/2siQc6l>.

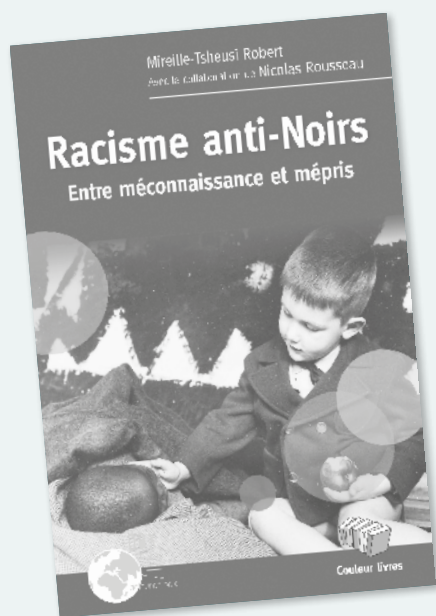
3 - *Le Monde*, op. cit.

4 - Pour une critique vigoureuse de l'idéologie de la mixité sociale en matière urbanistique, voir notamment, François Bertrand, "Critique de la mixité sociale", *Politique, revue de débats*, n° 67, novembre 2010.

5 - Christine Delphy, op.cit.

Littérature

Nouveaux livres chez BePax



Racisme anti-Noirs Entre méconnaissance et mépris

L'ouvrage, co-édité par
BePax et Couleur livres,
est disponible dans toutes
les bonnes librairies (18 €)
ou auprès de BePax au prix
de 14,5 € (+ frais de port)
info@bepax.org

Inspirez, conspirez Le complotisme au XXI^e siècle

L'ouvrage, co-édité par
BePax et les Éditions
La muette/Le bord de l'eau,
est disponible dans toutes
les bonnes librairies (12€)
ou chez Be Pax (12€ + frais de port)
info@bepax.org



Portrait

Cynthia : être expat au Nigeria Échange avec une jeune afropéenne

Cynthia a 28 ans. Née en Belgique de parents congolais, elle s'intéresse à l'histoire de l'Afrique et à la communication digitale. Après ses études, elle est partie vivre une expérience professionnelle sur le sol africain. Elle revient sur ces deux années écoulées au Nigéria : quelles sont les réalités de terrain quand on est née en Europe avec des racines africaines ?



À la fin de ses études, Cynthia participe à une conférence de l'AIESEC en Ethiopie dont le but est de parler des opportunités d'emploi en Afrique. Travailler dans un pays africain, elle en rêve depuis longtemps : évoluer professionnellement dans une autre langue, découvrir un autre monde du travail, se créer sa propre expérience. Cet événement est donc un excellent moyen pour elle de nouer des contacts et d'en apprendre plus sur le marché de l'emploi.

Elle décroche un stage au Nigéria en 2014. Et c'est vers Lagos qu'elle s'envole au lendemain de la remise de son mémoire. La destination n'a pas

été choisie au hasard. Cynthia sait que le pays est réputé professionnellement pour son entrepreneuriat et sa culture du travail de l'excellence. Pendant un an, elle y travaille comme stagiaire International Liaison officer pour une université.

L'expérience lui plaît tellement qu'elle entreprend des démarches pour trouver un travail sur place. Si le premier poste a été décroché assez aisément, postuler au Nigéria en tant qu'étrangère n'est pas évident. Il faut pouvoir justifier l'engagement d'un étranger et donc le fait qu'on apporte une plus-value par rapport à un autochtone. La première difficulté pour Cynthia, qui avait l'habitude de passer par des agences intérim en Belgique, est l'absence de celles-ci au Nigéria. Un réseau de connaissances moins étoffé est la deuxième. Heureusement, des amis rencontrés lors de sa première année sur place, n'hésitent pas à l'aider et à la guider dans ses démarches.

Après avoir repéré plusieurs agences de communication, elle envoie une dizaine de cv, avant d'avoir un premier appel. Elle voit celui-ci comme un coup de chance : être contactée

aussi vite alors qu'elle est junior expat, c'est une opportunité à saisir ! Après trois entretiens avec eux et neuf mois en Belgique - le temps que les démarches administratives soient effectuées - Cynthia rejoint sa nouvelle équipe.

Deux mondes, une personne : comment gérer les différences au travail et au quotidien ?

J'ai souvent entendu autour de moi que j'aurais plus facile à m'intégrer dans des pays africains grâce à ma couleur de peau. En rencontrant Cynthia, j'avais envie de lui demander si son intégration avait réellement été facilitée par sa couleur de peau.

"Les trois premiers mois ont été très durs, surtout quand on est habitué à son petit cocon qui est la Belgique"

Pour Cynthia, s'adapter à la ville de Lagos et à son nouveau boulot est passé par différentes étapes : apprendre à traverser la rue avec un flot de voitures continu, à vivre avec les coupures d'électricité, à s'adapter au bruit constant

de son quartier, aux transports peu confortables, aux comportements différents qu'elle ressent au début comme agressifs...

Le rapport de ses collègues à ses racines afropéennes ne fut pas facile. Ils avaient des difficultés à la comprendre comme une globalité. À son arrivée, ils s'interrogent sur les motivations d'une Européenne à venir travailler chez eux. Ils craignent qu'elle ne vienne voler leur boulot. Au fur et à mesure, les langues se délient et le fait de partager la même couleur de peau les pousse à oser discuter avec elle, ce qui lui permettra d'être de mieux en mieux intégrée à l'équipe. Mais sans l'être tout à fait non plus.

Une autre incompréhension vient contrebalancer son intégration. Partageant la même couleur de peau, ses collègues s'attendent à ce que Cynthia comprenne les traditions, la culture... Ils ne comprennent pas non plus pourquoi il y a des différences de traitement entre Cynthia et les autres travailleurs. Pourquoi son logement ou les transports sont-ils gérés par l'agence ? Discuté auparavant lorsque l'agence souhaite les engager, ce type d'avantage est mis en place par l'employeur pour compenser le fait que l'employé ne vit pas dans son pays d'origine. C'est une condition que Cynthia doit souvent répéter afin que son employeur n'oublie pas ses engagements et que ses collègues comprennent la situation. En effet, la majorité des personnes sont originaires du Nigéria, mis à part quelques supérieurs indiens. D'après le ressenti de Cynthia, il est plus facile, aux yeux de ses collègues, de comprendre pourquoi des managers ne venant pas du Nigeria aient un traitement différent. Alors qu'elle, en tant que Junior et noire de peau, il leur arrive d'oublier qu'elle n'est pas non plus du pays et qu'elle doit donc faire face aux mêmes situations.

Travailler au Nigeria et en Belgique : à qualité de vie différente, environnement professionnel différent

Le quotidien à Lagos peut lui aussi être un véritable challenge. Si le Nigéria est une puissance émergente, les problèmes logistiques n'ont pas totalement disparu. Avant d'arriver

au travail, le travailleur a pu faire face à une panne d'électricité, à une coupure d'eau, aux embouteillages... Il en résulte qu'une fois sur son lieu de travail, il prend un moment pour décompresser et se libérer des tensions occasionnées par ses aventures matinales. Le soir, beaucoup de collègues de Cynthia préfèrent faire des heures supplémentaires non rémunérées plutôt que de rester coincés dans les bouchons pendant des heures. La relation par rapport aux heures de travail est différente par rapport à la Belgique où Cynthia constate qu'on est plus attentif aux heures prestées.

Quant à ses tâches proprement dites, Cynthia sent que ses supérieurs lui accordent rapidement leur confiance et la laissent libre.

“Très vite on m'a laissé les mains libres parce que j'étais la première à occuper ce poste de Content management. [...] On m'a donné beaucoup de responsabilités, que je n'aurais peut-être pas eues, à ce niveau-là, en Belgique”

Elle accompagne souvent les managers, lors des voyages, et se trouve à la table de discussion lors des rencontres avec les partenaires. Un très bon moyen d'apprendre tout en travaillant. L'apprentissage est d'ailleurs un critère-clé de Cynthia pour juger si un job est de qualité.

“la vie de travail équivaut pour moi à une vie d'apprentissage jusqu'au bout pour pouvoir se sentir épanoui”

Elle a besoin d'apprendre et de pouvoir évoluer, non seulement dans la matière qu'elle a étudiée, mais surtout dans celle qui l'intéresse. Travailler beaucoup, quitte à travailler tard, est la meilleure façon d'apprendre selon elle. Néanmoins, elle accorde également de l'importance au juste équilibre entre le paiement et le boulot. Car si elle est prête à s'engager pleinement dans son travail, la rémunération n'est pas à négliger.

Quelles expériences en tirer ?

De retour en Belgique depuis la fin de l'année 2016, Cynthia recherche du travail principalement à Bruxelles dans le domaine de la communication et des médias.

De son expérience sur place, face au choc culturel qu'elle a vécu, elle a décidé de lancer une plateforme interactive. Elle s'est vite rendu compte qu'elle n'était pas la seule qui aurait voulu avoir des informations sur la culture du pays avant d'arriver. AfricanGist a pour but de se préparer correctement pour un voyage en Afrique grâce aux témoignages de ceux qui se sont déjà rendus sur place. Il permet aussi aux Africains qui ont voyagé à l'étranger de témoigner.

Que vous vous apprêtiez à partir sur le continent africain ou que vous ayez des liens avec l'Afrique, n'hésitez pas à faire un tour sur AfricanGist. J'ai oui dire qu'on cherchait encore des témoignages !

Bérénice Magloire

Portrait réalisé pour le magazine Magma : mag-ma.org

Pour aller plus loin : AfricanGist

Faut-il toujours être blanc pour être un expat ? Nous vous recommandons l'article du Guardian, ainsi que d'autres médias francophones¹, qui revient sur la création du mot "expat" pour désigner un travailleur immigré qui vient d'un pays occidental.

AIIESEC

À l'origine, AIIESEC signifiait "Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales". Depuis lors, l'organisation, membre de l'UNESCO s'est ouverte à tous les cursus et se définit maintenant comme un réseau mondial de jeunes impactant le monde à travers des expériences de développement du leadership.

1 - www.slate.fr/story/99061/expat-immigre / www.lactualite.com/societe/la-difference-entre-les-immigres-et-les-expatries/

Devenez acteur de paix !

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou via info@bepax.org.

Consultez nos autres dossiers thématiques :

Signes des Temps

Liberté d'expression :
**le passage
à la limite**

NOV. - DÉC. 2016

Signes des Temps

Islam et islamophobie
après les attentats :
**sortir de la
sidération**

SEPT. - OCT. 2016

Signes des Temps

**Concurrence
des victimes**

JUIN - JUIL. 2016

Signes des Temps

Complots partout,
**justice
nulle part !**

AVRIL - MAI 2016

Surfer sur www.bepax.org
et suivez-nous sur

